

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

L'hoirie Alexis Bruchez par le bureau d'architecture Bruchez & Williams pour le changement d'affectation d'une chambre en bureau et la modification des façades et des velux du projet n° 23.12 autorisé le 31.08.2013 (transformation d'une grange en habitation) sur la parcelle n° 18123, folio n° 95, zone V1, à Villette, coord. 2582495/1103450

M. Thierry et Mme Marilyn Carron par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la modification d'implantation du projet autorisé n° 038.13 sur la parcelle n° 12512, folio n° 96 (95), zones V1 et R3, au Châble, coord. 2582400/1103270

M. Nicolas et Mme Elisabeth Leuba par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la construction d'un grenier non habitable sur la parcelle n° 1445, folio n° 154, zone T4, lieu-dit Vella d'en Bas à Verbier, coord. 2583310/1105280 (Projet selon art. 22 al. 5 LC)

Mme Nathalie Besson par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la construction d'une habitation familiale en résidence principale sur la parcelle n° 17442, folio n° 97, zone R3, lieu-dit Les Rosays à Villette, coord. 2582765/1103430 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. Frank Revil par le bureau d'architecture G Comina SA pour la transformation d'un chalet sur la parcelle n° 4450, folio n° 137, zone T4, lieu-dit Les Creux à Verbier, coord. 2583370/1106030

M. et Mme Freddy et Hedva Sarfati par le bureau d'architecture Fima SA pour la rénovation et l'isolation de la toiture sur la parcelle n° 3'293, folio 11, zone T2, lieu-dit la Prétaire à Verbier, coord. 2583914/1105820 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.